
Lecture des adresses du comité de surveillance de la commune de Bellesme et de la société populaire de Remalard-la-Montagne, qui félicitent la Convention sur la découverte et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 4 floréal an II (23 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lecture des adresses du comité de surveillance de la commune de Bellesme et de la société populaire de Remalard-la-Montagne, qui félicitent la Convention sur la découverte et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 4 floréal an II (23 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 195;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27976_t1_0195_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

reçoivent de l'amitié et de la justice les secours dont ils ont le plus pressant besoin; que chacun de nous coure sur-le-champ chercher les vêtements dont il peut se passer, qu'il vienne les déposer dans ce Temple, qui a si long-temps servi d'asile à la superstition, et de soutien à la tyrannie; voué au crime, consacrons-le à l'humanité: nos frères ont des femmes, des enfans, des parens infirmes et nécessiteux..... Citoyens, qu'avant la fin du jour il n'y ait pas un malheureux qui n'ait été consolé et secouru; alors nous pourrons nous livrer aux transports de la joie qu'inspirent les heureux succès de nos armes, nous étoufferons nos querelles particulières dans nos embrassemens fraternels; les menaces de l'opinion disparaîtront à la lumière des principes d'une philosophie régénératrice; chacun obéira à la voix de la Nature qui parle dans sa conscience; il saura distinguer le foible du coupable, l'homme égaré, du scélérat qui médite de sang froid la perte de la Patrie; il réchauffera par le baiser de paix le cœur engourdi, et il rendra la liberté des bras qu'il suffit de délier; sa justice s'appesantira sur les têtes criminelles, et il ne cessera de frapper les traîtres. C'est ainsi que nous approcherons du règne heureux de la Liberté et de l'Égalité, et nous pourrons nous écrier avec un saint enthousiasme: *vive la République, une et véritablement indivisible* (1).

[Extrait du p.-v. de l'Assemblée g^o, 25 niv. II.]

Le Citoyen Closquinet a prononcé un discours en l'honneur des Martyrs de la Liberté, *Marat* et *Le Peletier*, qui respire le plus grand patriotisme; il a rappelé les vertus républicaines dont étoient animés ces dignes héros de la Montagne; il a ajouté qu'il ne suffisoit pas de se dire Républicain, qu'il falloit le prouver, et que le vrai patriote étoit celui qui, quand il le pouvoit, cherchoit à soulager ses frères, et n'étoit satisfait que quand il ne connoissoit personne dans le besoin.

Ce discours a été entendu avec la plus vive satisfaction, et a reçu les plus grands applaudissemens.

L'Assemblée en a arrêté l'impression et l'envoi aux quarante-sept autres Sections, aux Autorités constituées, aux Comités révolutionnaires et aux Sociétés populaires.

Déjà par extrait, cejourd'hui deux pluviôse, l'an deuxième de la République Française, une et indivisible.

BACH (présid.),

J. M. CALONNE (secrét. par intérim).

39

Les membres du comité de surveillance de la commune de Bellesme, et la société populaire de Remalard-la-Montagne, félicitent la Convention sur la découverte et la punition des cons-

(1) Imprimé par ordre de l'Assemblée générale de Section. Voir aussi J. GUILLAUME, *Procès-verbaux du comité d'instruction publique*. T. IV, p. 492.

pirateurs qui voulaient remettre la Nation dans les fers, et, ils l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce que la révolution soit entièrement assise.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

a

[Le C. révol. de Bellême, à la Conv.; s.d.] (2).

« Citoyens législateurs,

Vos comités de Salut public et de Sûreté générale viennent de sauver encore une fois la patrie. Ils ont découvert différentes conspirations qui tendaient à opprimer le peuple, à le remettre dans les fers; plusieurs chefs ont été arrêtés et ont subi les peines dues à leurs forfaits; purgez la terre française de tous ces scélérats; chaque jour, vous acquièrez de nouveaux droits à la reconnaissance des amis de la République; elle sera éternelle si vous restez à votre poste jusqu'à ce que la révolution soit entièrement assise. Restez y, nous vous en conjurons en vous félicitant et en vous assurant que nous seconderons vos vues bienfaisantes; et que nous continuerons de nous acquitter en vrais sans-culottes des fonctions que vous nous avez déléguées, »

VERDIER, BUGE, CHARLES, BAILLIANT, ROTTIER, LEPRINCE, CORNU fils, DUFAY, SIERRE, LIBERGE [et 2 signatures illisibles].

b

[La Sté popul de Remalard-la-Montagne à la Conv.; 1^{er} flor. II] (3).

« Qu'il est beau le triomphe de la liberté naissante, sur l'antique esclavage! De vils partisans du despotisme avaient osé combiner, dans l'ombre du crime, le projet insensé, d'exterminer dès le berceau, la République, et la République, comme un autre hercule, a écrasé les serpents de Pitt et de Cobourg.

Législateurs, c'est par vous qu'elle a triomphé: grâces immortelles en soient rendues à votre active énergie: restez, restez à votre poste et s'il pouvait encore vous être préparé de nouveaux combats, ne cessez d'opposer l'égide du génie aux vains efforts des satellites stipendiés du royalisme et de la tyrannie, et l'univers étonné de voir tomber ses fers sous vos auspices, sera forcé de devenir libre. »

SURSIN, BOISNEL, FOUCAULT, MENAGUE, PRAVARD.

40

Une députation de la société populaire de Mézières et Libreville (4), après avoir exprimé l'indignation dont cette société a été pénétrée lorsqu'elle a eu connaissance des noires ca-

(1) P.V., XXXVI, 76. Départ^t de l'Orne.

(2) C 302, pl. 1091, p. 29.

(3) C 303, pl. 1100, p. 36.

(4) Libreville: Charleville, départ^t des Ardennes.